

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31472**

Intitulé

MASTER : MASTER Biologie-santé (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier ENSCM, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique 1 (ONIRIS), Institut Mines Télécom - Télécom ParisTech, Institut national polytechnique de Toulouse (INP Toulouse), Université d'Angers, Université de Bordeaux, Université de Bourgogne - Dijon, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université de Cergy-Pontoise, Université Clermont Auvergne, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de la Réunion, Université de Limoges, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université de Nîmes, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rouen, Université de Strasbourg, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Paris 13, Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paris Diderot - Paris 7, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Saclay, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université de Rennes 1, Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement 2 (VetAgroSup Clermont), Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup DIJON), Université de Lille, Université de Tours	Ministère chargé de l'Agriculture, Directeur, Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118 Sciences de la vie, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Analyse d'articles scientifiques ou de rapports
 - Collecte d'informations concernant l'organisation et le fonctionnement d'organismes animaux ou humains à différentes échelles du vivant en conditions physiologiques ou pathologiques
 - Participation à la conception et la réalisation d'études ou d'expériences scientifiques visant à identifier des mécanismes sous-jacents de processus physiologiques et/ou pathologiques chez l'homme ou l'animal,
 - Evaluation de l'impact sur des processus physiologiques et/ou pathologiques de facteurs définis (pathologie, traitement expérimental, facteurs environnementaux ou intrinsèques aux sujets), en recherche expérimentale ou appliquée
 - Participation à l'analyse et l'interprétation de données expérimentales, synthèse et exploitation de ces données en vue d'élaborer des modèles explicatifs, de concevoir de nouvelles études
 - Participation à la conception d'un projet de recherche et à son montage financier, rédaction de comptes-rendus de projets scientifiques
 - Communication des recherches ou observations réalisées
 - S'approprier et maîtriser les concepts les plus récents en Biologie Santé (biochimie, biologie cellulaire, biologie moléculaire, génétique, physiologie, neurosciences, microbiologie, immunologie, épidémiologie et santé publique)
 - Mettre en œuvre les réglementations (recherche clinique, expérimentation animale, hygiène et sécurité, politique des appels à projets),
 - Utiliser des méthodes de travail permettant la conception et la réalisation d'un projet,
 - Mettre en œuvre une démarche expérimentale (rigueur méthodologique, collecte et analyse de données, élaboration et utilisation de modèles d'interprétation),
 - Communiquer des résultats scientifiques au sein d'une équipe (intégration dans une équipe de professionnels, collaboration, positionnement relationnel) et dans un contexte international (maîtrise de l'anglais scientifique)
 - Réfléchir aux implications de la recherche en termes de santé publique, d'éthique de la recherche
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Q : Santé humaine et action sociale
- Ingénieur d'étude dans un laboratoire de recherche public ou privé
- Chef de projets / cadre scientifiques dans l'industrie pharmaceutique ou biotechnologique.
- Attaché de recherche clinique
- Journaliste scientifique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31472 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31472 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31472 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31472 - Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- AgroSup Dijon, arrêté du : 11/04/2017
- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- École nationale supérieure de chimie de Montpellier, arrêté du : 15/07/2015
- École nationale vétérinaire de Nantes, arrêté du : 03/07/2017
- Institut Mines-Télécom, arrêté du : 19/07/2017
- Institut national polytechnique de Toulouse, arrêté du : 05/04/2016
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017
- Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015
- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018

- Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Nîmes, arrêté du : 19/01/2018
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 22/03/2018
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
- Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
- Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
- Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015
- Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014
- Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014
- Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015
- Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
- Université Rennes 1, arrêté du : 23/06/2017
- VetAgro Sup, arrêté du : 02/11/2017
- Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015
- Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- **Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**
- **Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience**

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[AgroSup Dijon](#)

[Aix-Marseille Université](#)

[École nationale supérieure de chimie de Montpellier](#)

[École nationale vétérinaire de Nantes](#)

[Institut Mines-Télécom](#)

[Institut national polytechnique de Toulouse](#)

[Université d'Angers](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université de Cergy-Pontoise](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de la Réunion](#)

[Université de Limoges](#)

[Université de Montpellier](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Nîmes](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Strasbourg](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université Paris 13](#)

[Université Paris Descartes - Paris 5](#)

[Université Paris Diderot - Paris 7](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université Paris-Saclay](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Université Rennes 1](#)

[VetAgro Sup](#)

Université de Lille

Université de Tours

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :